



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 12 Février 2020
CR N° 23**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre - GILBERT Cédric

Excusé(es) : Mesdames MEKSZ Aniko - PUDELKO Françoise
Messieurs BOUAZIZ Farid SAIDI NEDJAD Hamid

Invité(es) : Madame FERRER Ghislaine

COURRIERS AUX CLUBS

Kremlin Bicêtre : Le COC a bien noté votre match amical contre le Comité 75 le 20 février 2020 à 19h30 au gymnase Ducasse.

APPEL DE SALLE : Le Comité recherche une salle pouvant accueillir l'Assemblée Générale du vendredi 5 juin 2020. Pour les clubs intéressés, merci d'envoyer un mail au 5894000@ffhandball.net.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B

Rencontre CSM Bonneuil HB / ASM du Perreux du 01/03/2020 :

La COC donne son accord pour le changement de jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le samedi 29 février 2020 à 20h30 au gymnase A&E Cotton à Bonneuil. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / Marolles HB 3 du 25-26/01/2020 :

Le club de Choisy propose de jouer cette rencontre le mardi 3 mars 2020 à 20h30 au gymnase Renée Rousseau à Choisy. La COC attend la réponse du club de Marolles avant de valider le report.

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre AS St-Mandé HB 2 / US Créteil HB 3 du 02/02/2020 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au vendredi 6 mars 2020 à 19h45 au gymnase Benzoni à St-Mandé. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre US Créteil HB 2 / AS St Mandé HB du 01-02/02/2020 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au jeudi 5 mars 2020 à 19h45 au gymnase Issaurat à Créteil. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre CSM Finances 2 / Thiais HBC du 02/02/2020 :

En raison de fuites dans le gymnase. La COC vous demande de jouer cette rencontre sur un week-end avant la fin des matches aller. Merci de vous mettre d'accord rapidement sur une date, cette rencontre pouvant se jouer également à Thiais. **RAPPEL**

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CSM Bonneuil HB / US Fontenay HB du 01/03/2020 :

La COC donne son accord pour le changement de jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le samedi 29 février 2020 à 18h30 au gymnase A&E Cotton à Bonneuil. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre US Villejuif HB / Stade Français HB du 29/02/2020 :

Le club de Villejuif propose de jouer cette rencontre le jeudi 27 février 2020 à 20h00 au gymnase Maurice Baquet à Villejuif. La COC attend la réponse du club du Stade Français avant de valider le report.

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

MOINS DE 13 ANS

Rencontre ES Sucy / Villiers EC HB:

La rencontre aura lieu le jeudi 19 mars 2020 à 19h00.

FEMININS

MOINS DE 11 ANS

Rencontre US Ivry HB / HBC Arcueil:

La COC attend l'accord du club d'Arcueil pour jouer le lundi 3 février 2020 à 19h30. (épinettes)



COMMISSION « JEUNES »

MPL21/2019

Valenton, le 12 Février 2020

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN et Pierre WEIMAN
Excusés : Anthony LUCCHESI et Jean RIGOLLET,

NOTE à TOUS LES CLUBS

Moins de 11ans garçons

Poule A

- Rencontre **Nogent/Kremlin Bicêtre du 1^{er} février.** Merci aux 2 clubs de s'entendre pour jouer ce match remis pour cause d'épidémie de grippe. **RAPPEL**

Poule B

- rencontre **Villiers/Maisons Alfort des 21/22Mars :** Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report et au club de Villiers de fournir un justificatif d'absence des enfants.

Poule E

- La commission prend bonne note du résultat de la rencontre **St Maur/ Marolles du 25 janvier,** *le nécessaire sera fait dans Gest'hand* : 7 pour St Maur 11 pour Marolles

Poule F

- Rencontre **Villejuif/Ormesson du 25 janvier :** Pourquoi ce forfait d'Ormesson ? **RAPPEL** Nous sommes dans l'attente de la réponse. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report.

Moins de 13 Filles

Excellence

- Rencontre **Chennevières /Vitry du 8 décembre** reportée au 4 avril. Merci d'indiquer l'heure du match.
- Rencontre **Arcueil/Ivry du 25 janvier :** Nous donnons notre accord pour le report. **DERNIER RAPPEL** les 2 clubs doivent s'entendre pour jouer ce match. Sans réponse des 2 clubs les pénalités seront appliquées le 19 Février.
- Rencontre **St Maur/Chennevières des 25/26 janvier :** nous demandons aux 2 clubs de s'entendre sur l'horaire de la rencontre du mercredi 11 mars.
- Rencontre **Villiers 2/Ivry du 29 mars :** Suite aux informations fournies par le Club de Villiers, la commission accepte le report et demande aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer ce match.

- Rencontre **Kremlin Bicêtre/Villiers 1 du 29 mars**. Nous donnons notre accord pour le report au week-end des 2/3 mai et attendons le jour et l'heure précis.
- Rencontre **Arcueil/Chennevières des 28/29 mars**. Compte tenu du Challenge régional, nous autorisons le report, merci aux 2 clubs de s'entendre sur la date.

Moins de 13 garçons

Poule A

- Rencontre **Chennevières/Choisy des 1^{er}/2 février** : En raison de la classe de neige, le match ne peut se jouer à la date initiale, la Commission Jeunes donne son accord pour le report. Nous avons reçu le justificatif et sommes dans l'attente de la date de report. **2ème RAPPEL**
- Rencontre **Créteil / Sucy du 28 mars** : Suite au Challenge régional, le match est reporté au jeudi 2 avril à 18h45 au gymnase Issaurat. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- Rencontre **Sucy/Chennevières des 7/8 mars** : Celle-ci est reportée en raison de l'absence des joueurs de Chennevières en voyage scolaire. Merci au club de Chennevières de fournir un justificatif de cette absence et aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report. **RAPPEL.**
- Rencontre **Kremlin /Villiers des 25/26 janvier** reportée au 15 mars est avancée au **samedi 14 mars à 15h30**. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

Poule E

- Rencontre **Bonneuil/Chevilly du 29 février/1^{er} mars** se jouera le samedi 29 février à 16h30 en raison de l'indisponibilité du gymnase le 1^{er} mars. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- Rencontre **Bry/Maisons Alfort du 26 janvier** reportée au 8 février – pas de FDME la rencontre a-t-elle été jouée ?

Poule F

- Rencontre **Boissy/Kremlin Bicêtre des 25/26 janvier** : Nous attendons l'accord du Kremlin sur les 2 dates proposées par Boissy (4 et 11 mars).

MOINS DE 9ans

A ce jour, seuls 2 clubs peuvent recevoir des plateaux le week-end des 29 février /1^{er} mars : Créteil et Nogent, les salles de Bonneuil et Ormesson étant indisponibles pour le handball. Nous faisons appel à d'autres clubs pour augmenter le nombre d'implantation. La répartition des équipes sera connue mercredi prochain et communiquée dans notre prochain compte rendu.

Nous avons pris bonne note que Sucy peut recevoir un plateau le dimanche 26 avril.

Tournois Mini Hand

Nous apprécierions que les clubs évitent les dates de plateau pour les tournois de Mini Hand

8 Mars	Hay les Roses	
15 Mars	Ivry	
15 Mars	Valenton	
21 Mars	Vitry)
22 Mars	Ormesson) 7 tournois
22 Mars	Caudacienne)
25 Mars Après midi	Le Perreux) sur 8 jours
29 Mars	Cachan)
29 Mars	Boissy)
10 Mai	Champigny	
17 Mai	Chevilly	
17 Mai	Bonneuil	
24 Mai	Arcueil	
7 Juin	Chennevières	

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois. A ce jour et sauf erreur, nous n'avons reçu que celui de Créteil.

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.